

Asset Management

# Donner du sens à votre épargne

Rapport Extra-financier ESG au 29 décembre 2023

Solutions d'épargne salariale socialement responsables

Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme un conseil ou une recommandation en matière d'investissement.  
Document non contractuel



*Mon* Epargne salariale  
& retraite



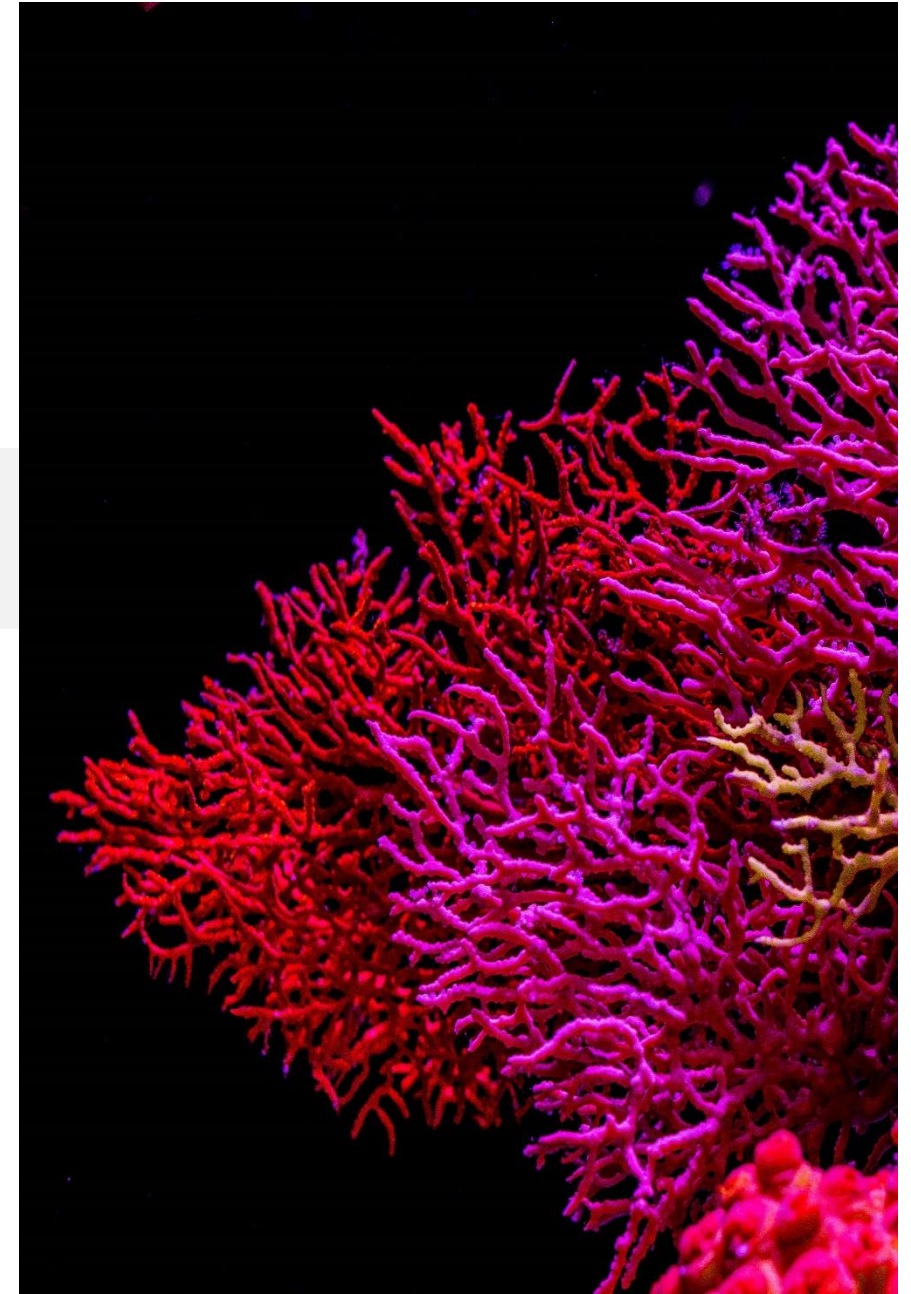
La performance ESG, outil de sélection des entreprises	2
Les Objectifs du Développement Durable des Nations Unies	3
Nos solutions d'épargne salariale (EE) socialement responsables	4
Nos investissements Solidaires au 31 décembre 2023	5
Quels indicateurs pour suivre et mesurer l'impact ESG ?	6
Performances ESG au 31/12/2023	
• HSBC EE ISR Oblig Euro Solidaire	8
• HSBC EE ISR Actions Euro	11
• HSBC EE Profil Actions Responsables	14
• HSBC EE ISR Actions Monde	17
• HSBC EE Actions Europe Transition Verte	20
• HSBC EE ISR Diversifié et Solidaire	23
• HSBC EE ISR Equilibre et Solidaire	26
Glossaire	29
Performances financières des fonds	30
Profils de risque et de rendement des fonds et définitions	33
Informations Importantes	36



Nous avons fait le choix d'adopter **une approche ISR « best-in-class »**. Nous n'éliminons aucun secteur à l'exception des valeurs de l'armement et du tabac ainsi que les entreprises et les Etats qui ne respecteraient pas un ou plusieurs principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Au sein de chaque secteur, nous sélectionnons les meilleures entreprises en termes environnemental, social/sociétal et de gouvernance, tout en adaptant chacun des trois piliers aux spécificités sectorielles. Nous validons ainsi une approche pragmatique qui réconcilie performance financière et prise en compte des enjeux ESG.

**Notre approche ISR thématique « Climat »** cible les entreprises « vertes » en cohérence avec les critères du Label Greenfin - France Finance Verte. L'originalité de la stratégie repose sur une recherche des entreprises ayant des activités dans huit « éco-secteurs » tels que le changement climatique, la biodiversité, les énergies renouvelables et l'économie circulaire. **HSBC RIF – Europe Equity Green Transition, fonds maitre de HSBC EE Actions Europe Transition Verte** participe activement au financement de la transition énergétique et écologique pour la croissance verte tout en excluant les entreprises les moins bien classées en terme de pratique ESG, les entreprises dont l'essentiel des activités est en lien avec les énergies fossiles et la filière nucléaire, les entreprises qui ne respecteraient pas un ou plusieurs Principes du Pacte Mondial des Nations-Unies ainsi que les valeurs du tabac et de l'armement.

Pour mesurer la performance ESG d'un portefeuille, nous attribuons une note Environnementale (E), Sociale (S), et de Gouvernance (G) par titre investi afin d'obtenir un score ESG global pour chacun des portefeuilles et pour leurs univers d'investissement respectifs. Le score ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque titre du portefeuille, hors émissions gouvernementales. L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. Le score global est calculé en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chacun des 30 secteurs d'activités selon une méthodologie propriétaire.



## 17 objectifs pour transformer notre monde

Les objectifs de développement durable (ODD) sont un appel à l'action de tous les pays – pauvres, riches et à revenu intermédiaire – afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète.

Ce programme des Nations Unies donne la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.



Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.



## Une offre dédiée à la Finance Durable entièrement labellisée ISR

Fin 2015, les pouvoirs publics français ont mis en place deux Labels, un Label ISR et un Label sur la transition énergétique et écologique pour le Climat, Greenfin – France Finance verte, qui répondent chacun à des exigences strictes :


- ♦ **Le Label ISR** garantit que le processus de gestion ISR des fonds labellisés est structuré, rigoureux et transparent.
- ♦ **Le Label Greenfin** garantit la qualité verte des investissements et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables.

Depuis 2002, le CIES labellise des fonds ou des gammes de fonds d'épargne salariale, qui respectent son cahier des charges.


- ♦ **Pour que les fonds soient labellisés CIES**, les sociétés de gestion doivent veiller à ce que les entreprises dans lesquelles est investie l'épargne des salariés se distinguent par une forte exigence sociale et environnementale (représentation des salariés, qualité du dialogue social, prise en compte de l'ensemble des parties prenantes dans et en dehors des entreprises, qualité de l'emploi, réduction des inégalités, lutte contre les discriminations, lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, impact environnemental des activités).




Nous proposons une gamme d'épargne salariale socialement responsable conçue pour les épargnants qui souhaitent contribuer à une économie plus responsable




L'ISR vise à concilier performance économique et impacts sociaux et environnementaux en finançant des entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité. Le **Label ISR** constitue un repère unique pour les épargnants souhaitant participer à une économie plus durable. Tous les compartiments HSBC RIF ont reçu le Label ISR. Ce Label confirme que nous appliquons une méthodologie ESG robuste pour analyser et sélectionner les entreprises, et en tant qu'investisseur responsable par le biais de notre engagement auprès des émetteurs, des votes en assemblées générales et de la transparence de nos communications.



Le **Label Greenfin** vise à encourager les investissements destinés à financer l'économie verte. Les entreprises sélectionnées se consacrent à la création et au financement d'activités vertes. Cette certification garantit que les produits financent réellement des activités présentant des avantages environnementaux mesurables. HSBC RIF - Europe Equity Green Transition a été récompensé du Label Greenfin en 2022 par Novethic, expert indépendant agréé par le ministère de la transition écologique et solidaire. Cette certification garantit aux investisseurs la transparence et la qualité des caractéristiques environnementales de la stratégie de gestion.



Le CIES œuvre au développement de l'épargne salariale en direction de tous les salariés ainsi qu'à la promotion de l'ISR. Les critères de sa labellisation sont la qualité/le prix, une gestion nécessairement socialement responsable et une gouvernance éprouvée. La gamme ISR labellisée par le CIES est composée des quatre compartiments du FCPE **HSBC EE Socialement Responsable** - HSBC EE ISR Oblig Euro et Solidaire, HSBC EE ISR Diversifié et Solidaire, HSBC EE ISR Actions Euro) - et vous permet de choisir un profil d'investissement adapté à vos objectifs.



Le label définit des exigences minimales pour les produits financiers durables, Febelfin (Fédération belge du secteur financier) a développé une norme de qualité incarnée par le label **"Towards Sustainability"**. HSBC RIF – Europe Equity Green Transition (depuis novembre 2019) et HSBC RIF – SRI Euroland Equity (depuis octobre 2020) ont reçu le label belge « Towards Sustainability ». L'ensemble des piliers durables (E, S et G) sont pris en considération. Un fonds "green" uniquement axé sur des considérations environnementales ne pourra pas l'être.

La finance solidaire est un moyen d'aider des personnes en difficulté à travers vos placements.

On concilie ainsi les besoins de financement des organismes solidaires et la volonté des épargnants qui souhaitent donner du sens à leurs investissements.

Les investissements dans la finance solidaire continuent de progresser dans l'économie française, avec une hausse de 7,4% sur un an.

L'encours total de l'épargne solidaire a atteint ainsi 26,3 milliards d'euros fin 2022.

HSBC a sélectionné quatre organismes avec la volonté de promouvoir l'accès à l'emploi et au logement des plus défavorisés, et de répondre aux besoins vitaux des populations.




**Association pour le droit à l'Initiative Economique** qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi, grâce au micro-crédit

40%



France Active **renforce les fonds propres des entreprises solidaires et des associations d'utilité sociale pour leur permettre de créer des emplois** pour les personnes sorties du marché du travail

3%



Société dont l'activité est centrée sur **la réalisation et la gestion de logements sociaux**. Elle permet aux personnes et familles en difficulté d'accéder à un logement à faible loyer tout en bénéficiant d'un accompagnement qui favorise une véritable insertion

47%



Entreprise dont l'action principale réside dans **l'acquisition de terres et de fermes**. Ces terres sortent du marché spéculatif, elles sont assurées d'être maintenues à long terme dans leur vocation et sont prêtes à accueillir de nouveaux profils paysans aux **pratiques agricoles respectueuses des sols et de l'environnement**.

10%

Source : Le baromètre de la finance solidaire Fair, données au 31/12/22. <https://www.finance-fair.org/fr/actualites/barometre-de-la-finance-solidaire-2023-une-nouvelle-annee-de-croissance>

Dans un fonds solidaire, l'actif est investi entre 5 et 10% en titres émis par des entreprises solidaires agréées ou en titres assimilés en application de l'article L.3332-17-1 du Code du travail.

Sources : HSBC Asset Management (France) au 29 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management.



## Impact Environnemental |E|

Grâce à l'Accord de Paris sur le Climat, l'accent est mis sur la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, en particulier celles des entreprises. La prise de conscience globale des enjeux du réchauffement climatique pousse les investisseurs à prendre de plus en plus position pour des entreprises peu émettrices de CO2 ou travaillant à la réduction de leur intensité carbone.

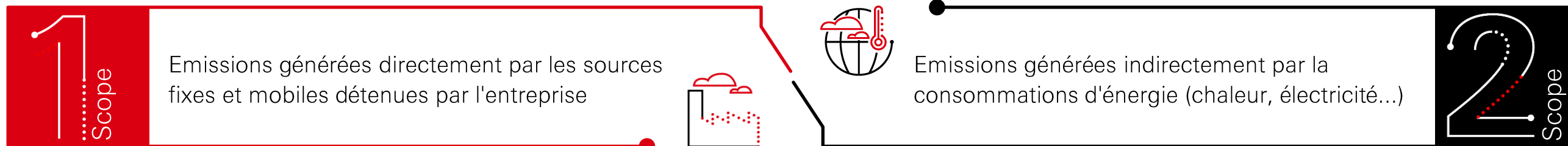
**L'intensité carbone** correspond au volume de CO2 émis pour un million d'euros de chiffre d'affaires réalisé. Le volume d'émissions de CO2 rapporté au chiffre d'affaires permet de comparer les émetteurs issus de secteurs d'activité différents.

Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (Scope 1 : émissions opérationnelles directes) mais aussi les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise (Scope 2 : achats d'électricité, de vapeur ou de chaleur). Les données carbone sont fournies par S&P Trucost, leader dans l'analyse des risques et de données en matière de carbone et d'environnement et filiale de S&P Dow Jones Indices. L'intensité carbone permet de mesurer l'impact climatique des entreprises et permet la comparaison des portefeuilles.

Néanmoins, l'empreinte ou l'intensité carbone des entreprises sont des indicateurs statiques de l'impact climat qui ne reflètent pas la dynamique des stratégies de transition énergétique mises en place par les entreprises. En effet, certaines entreprises peuvent afficher une forte intensité carbone aujourd'hui bien qu'étant très impliquées dans des projets de transition qui apportent des solutions techniques innovantes pour améliorer leur empreinte carbone et celles de leurs produits. Par exemple, un fabricant d'isolants ou un fabricant de vélos peut émettre un volume important de gaz à effet de serre si l'on ne considère que les émissions de gaz à effet de serre induites. Mais il peut néanmoins contribuer de manière très positive à la transition climatique, si ses produits permettent de générer une quantité significative d'émissions économisées pendant toute leur durée de vie.

Pour respecter l'Accord de Paris sur le climat, il est nécessaire de se pencher aussi sur la réalité de l'engagement stratégique d'une entreprise vers une transition bas carbone. Pour mesurer aujourd'hui cet engagement, le seul indicateur pertinent, selon nous, est celui développé par Carbon4 Finance :

les « **émissions économisées** ». Nous utilisons cet indicateur de mesure du risque climat pour affiner notre analyse de la trajectoire climatique des entreprises. L'inclusion des émissions économisées est cruciale pour aider à comprendre à quel point une entreprise contribue positivement à la transition ; soit par des processus plus efficaces, soit par des produits ou services à faible teneur en carbone.



## Impact Social / Sociétal |S|

### Part des cadres dirigeants femmes

Sur le pilier Social, la diversité constitue un levier de performance et un avantage concurrentiel pour les entreprises. Selon nous, l'équilibre entre les genres au niveau des décisionnaires est essentiel au développement d'une activité durable et prospère.

Ainsi, pour chacun des portefeuilles, nous regardons attentivement la **proportion des femmes à des postes d'encadrement** au sein des organisations et des entreprises dans lesquelles nous investissons.

## Impact en termes de Gouvernance |G|

### Indépendance des Conseils d'Administration

En termes de gouvernance, nous sommes convaincus que la conduite et la composition des organes de direction d'une entreprise sont d'une importance capitale pour sa performance économique et qu'ils doivent garantir la clarté du leadership et de processus de surveillance. La représentation indépendante au sein des Conseils d'administration est un élément clé qui permet d'assurer la protection des intérêts de tous les actionnaires.

**Pour répondre au cahier des charges du Label d'Etat ISR**, les fonds prennent l'engagement d'obtenir un meilleur résultat sur au moins deux de ces indicateurs par rapport à l'indice de référence.

		1er indicateur	2ème indicateur
HSBC EE ISR Oblig Euro et Solidaire	Obligations	Part des cadres dirigeants femmes	Part d'administrateurs indépendants
HSBC EE ISR Actions Euro	Actions	Part des cadres dirigeants femmes	Intensité carbone
HSBC EE ISR Actions Monde	Actions	Part des cadres dirigeants femmes	Intensité carbone
HSBC Profil Actions Responsables	Actions	Part des cadres dirigeants femmes	Intensité carbone
HSBC EE Actions Europe Transition Verte	Actions	Carbone économisé	Part d'administrateurs indépendants
HSBC EE ISR Diversifié et Solidaire	Diversifié	Part des cadres dirigeants femmes	Intensité carbone
HSBC EE ISR Equilibre et Solidaire	Diversifié	Part des cadres dirigeants femmes	Intensité carbone



## Performance ESG<sup>1</sup>

### |E|nvironnement

	31/12/21		30/12/22		29/12/23	
	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>
HSBC EE ISR Oblig Euro et Solidaire	150,1	94,19%	132,6	100%	101,3	55,7%
95% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 5% €STR	121,7	23,24%	122,3	25,5%	89,8	97,1%

### |S|ocial

	31/12/21		30/12/22		29/12/23	
	Cadres dirigeants femmes	Taux de couverture	Cadres dirigeants femmes	Taux de couverture	Cadres dirigeants femmes	Taux de couverture
HSBC EE ISR Oblig Euro et Solidaire	21,6%	94,5%	25,4%	93,2%	28,9%	98,8%
95% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 5% €STR	20,4%	88,3%	23,0%	90,3%	24,3%	96,3%

### |G|ouvernance

	31/12/21		30/12/22		29/12/23	
	Administrateurs indépendants	Taux de couverture	Administrateurs indépendants	Taux de couverture	Administrateurs indépendants	Taux de couverture
HSBC EE ISR Oblig Euro et Solidaire	71,1%	93%	72,0%	96,4%	76,9%	98,6%
95% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 5% €STR	69,6%	86,4%	70,3%	90,9%	67,4%	92,2%

1. **Le périmètre d'analyse** retenu ne comprend que les obligations d'entreprises détenues dans le fonds et dans l'indice de référence. Les titres émis ou garantis par des gouvernements ou assimilés ne sont pas pris en compte. En date du 29 décembre 2023, HSBC EE ISR Oblig Euro et Solidaire détenait 49,79% d'obligations émises par des entreprises. Les liquidités / monétaire ne sont pas non plus pris en compte.
2. **L'intensité carbone** correspond au volume de CO<sub>2</sub> émis pour 1 million d'euros de chiffre d'affaires réalisé.
3. **Taux de couverture** des données carbone en % de l'actif net.

**Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.**

Sources : HSBC Asset Management, S&P Trucost, MSCI, Sustainalytics, RepRisk au 29 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement.



**Béatrice de Saint Levé,**  
Gérante obligataire

Prêter aux meilleurs acteurs en matière environnementale, sociale et de gouvernance répond de plus en plus clairement aux préoccupations de nos clients et à l'urgence climatique actuelle. Dans cette optique, nous publions un certain nombre d'indicateurs clés bien que nous ne disposions pas encore de données carbone pour les Etats, ce qui explique le faible niveau de couverture sur cet indicateur.

	E	S	G	ESG
<b>HSBC EE ISR Oblig Euro et Solidaire</b>	<b>6,82</b>	<b>6,14</b>	<b>6,62</b>	<b>6,32</b>
95% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 5% €STR	5,78	6,10	6,32	5,87

## Caractéristiques

Indice de référence pour information : 95% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 5% €STR

Approche ESG : Best in Class

Horizon de placement : 3 ans

Actif total au 29/12/2023 : 48,1M€

Label(s) :

HSBC EE ISR Oblig Euro et Solidaire est exposé aux principaux risques suivants : risque en perte de capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de titrisation, risque de liquidité et en matière de durabilité.

Article 8 SFDR = Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.

**Document non contractuel**

## Performance ESG<sup>1</sup>

|G|ouvernance

	31/12/21		30/12/22		29/12/23	
	Signataire du pacte de l'ONU	Taux de couverture	Signataire du pacte de l'ONU	Taux de couverture	Signataire du pacte de l'ONU	Taux de couverture
HSBC EE ISR Oblig Euro et Solidaire	71,1%	93%	74,2%	94,2%	88,9%	96,3%
95% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 5% €STR	69,6%	86,4%	60,9%	82,4%	74,1%	91,2%



**Béatrice de Saint Levé,**  
Gérante obligataire

Prêter aux meilleurs acteurs en matière environnementale, sociale et de gouvernance répond de plus en plus clairement aux préoccupations de nos clients et à l'urgence climatique actuelle. Dans cette optique, nous publions un certain nombre d'indicateurs clés bien que nous ne disposions pas encore de données carbone pour les Etats, ce qui explique le faible niveau de couverture sur cet indicateur.

	E	S	G	ESG
<b>HSBC EE ISR Oblig Euro et Solidaire</b>	<b>6,82</b>	<b>6,14</b>	<b>6,62</b>	<b>6,32</b>
95% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 5% €STR	5,78	6,10	6,32	5,87

## Caractéristiques

Indice de référence pour information	95% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 5% €STR
Approche ESG	Best in Class
Horizon de placement	3 ans
Actif total au 29/12/2023	48,1 M€

Label(s)



HSBC EE ISR Oblig Euro et Solidaire est exposé aux principaux risques suivants : risque en perte de capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de titrisation, risque de liquidité et en matière de durabilité.

Article 8 SFDR = Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.

Document non contractuel

1. **Le périmètre d'analyse** retenu ne comprend que les obligations d'entreprises détenues dans le fonds et dans l'indice de référence. Les titres émis ou garantis par des gouvernements ou assimilés ne sont pas pris en compte. En date du 29 décembre 2023, HSBC EE ISR Oblig Euro et Solidaire détenait 49,79% d'obligations émises par des entreprises. Les liquidités / monétaire ne sont pas non plus pris en compte.

**Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.**

Sources : HSBC Asset Management, S&P Trucost, MSCI, Sustainalytics, RepRisk au 29 décembre 2023. A titre d'illustration uniquement.



## Caractéristiques SFDR

### Caractéristiques SFDR

<p>Quelles sont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ?</p>	<p>Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés des obligations en sélectionnant des pays ou des titres d'entreprises choisis pour leurs qualités financières et pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance selon une approche best-in-class. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises dans chaque secteur selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la politique de rémunération et de formation pour le pilier S et la structure de management et de représentation des actionnaires pour le pilier G.</p> <p>La liste exhaustive des fournisseurs externes de données ESG est disponible dans la rubrique Information ESG du compartiment sur notre site internet <a href="http://www.assetmanagement.hsbc.fr">www.assetmanagement.hsbc.fr</a>.</p>
<p>Engagement contraignant</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exclusions</li> <li>- Approche best in class</li> </ul>
<p>Exclusions</p>	<p>Le compartiment s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</li> <li>• Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.</li> <li>• Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.</li> <li>• Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.</li> <li>• Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.</li> <li>• Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.</li> </ul>
<p>Principales incidences négatives (PAI)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensité des émissions de gaz à effet de serre des entreprises</li> <li>• Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</li> <li>• Exposition à des armes controversées</li> <li>• Le compartiment n'investira pas dans des titres dont l'émetteur est exposé à certaines activités dites « exclues » (cf « exclusions »)</li> </ul>
<p>Min E/S</p>	<p>80 %</p>
<p>Min Investissements durables</p>	<p>10 %</p>
<p>Min alignement taxonomie</p>	<p>0 %</p>

**Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.** Source: HSBC Asset Management,

Nous attirons votre attention sur le fait que les caractéristiques et objectifs/limites présentés sont à titre indicatif, dans les conditions de marchés actuelles et selon l'horizon d'investissement minimum recommandé. En conséquence, ces données ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

Article 8 SFDR = le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés aient de bonnes pratiques de gouvernance.

La politique de HSBC en matière d'armes interdites est disponible à l'adresse suivante :

[www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies](http://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies)

## Performance ESG<sup>1</sup>

### |E|nvironnement

	31/12/2021		30/12/22		29/12/23	
	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>
HSBC EE ISR Actions Euro	120.6	98.4%	124,8	100%	84,3	98,7%
MSCI EMU (NR)	163.4	97.6%	176	98%	106,8	99,43%

### |S|ocial

	31/12/21		30/12/22		29/12/23	
	Cadres dirigeants femmes	Taux de couverture	Cadres dirigeants femmes	Taux de couverture	Cadres dirigeants femmes	Taux de couverture
HSBC EE ISR Actions Euro	20,2%	100%	23,1%	100%	25,2%	98,0%
MSCI EMU (NR)	16,9%	98,7%	20,2%	100%	21,6%	99,1%

### |G|ouvernance

	31/12/21		30/12/22		29/12/23	
	Administrateurs indépendants	Taux de couverture	Administrateurs indépendants	Taux de couverture	Administrateurs indépendants	Taux de couverture
HSBC EE ISR Actions Euro	68,5%	100%	68,8%	100%	69,0%	98,0%
MSCI EMU (NR)	64,3%	98,7%	64,7%	98,3%	65,6%	97,4%

1. **Le périmètre d'analyse** comprend l'ensemble des titres du portefeuille à l'exception des liquidités monétaires.
2. **L'intensité carbone** correspond au volume de CO2 émis pour 1 million d'euros de chiffre d'affaires réalisé.
3. **Taux de couverture** des données en % de l'actif net

Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs

Sources : HSBC Asset Management, S&P Trucost, MSCI, Sustainalytics, RepRisk au 29 décembre 2023. A titre d'illustration uniquement.



**Denis Grandjean,**  
Gérant actions

La prise en compte des enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance est désormais incontournable dans l'analyse et la sélection des entreprises. Elle se traduit par de meilleures performances sur le long terme des valeurs les mieux notées sur ces critères.

	E	S	G	ESG
<b>HSBC EE ISR Actions Euro</b>	<b>7,87</b>	<b>6,20</b>	<b>6,61</b>	<b>6,79</b>
MSCI EMU (NR)	7,18	5,56	6,20	6,20

## Caractéristiques

Indice de référence pour information : MSCI EMU (NR)

Approche ESG : Best in Class

Horizon de placement : 5 ans

Actif total au 29/12/2023 : 132,86 M €

Label(s)



HSBC EE ISR Actions Euro est exposé aux principaux risques suivants : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions et en matière de durabilité.

Article 8 SFDR = Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.



## Performance ESG<sup>1</sup>

|G|ouvernance

	31/12/21		30/12/22		29/12/23	
	Signataire du pacte de l'ONU	Taux de couverture	Signataire du pacte de l'ONU	Taux de couverture	Signataire du pacte de l'ONU	Taux de couverture
HSBC EE ISR Actions Euro	92,6%	98,4%	93,9%	100%	98,0%	98,0%
MSCI EMU (NR)	79,7%	98,9%	78,1%	99,1%	85,5%	99,6%



**Denis Grandjean,**  
Gérant actions

La prise en compte des enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance est désormais incontournable dans l'analyse et la sélection des entreprises. Elle se traduit par de meilleures performances sur le long terme des valeurs les mieux notées sur ces critères.

	E	S	G	ESG
<b>HSBC EE ISR Actions Euro</b>	<b>7,87</b>	<b>6,20</b>	<b>6,61</b>	<b>6,79</b>
MSCI EMU (NR)	7,18	5,56	6,20	<b>6,20</b>

## Caractéristiques

Indice de référence pour information : MSCI EMU (NR)

Approche ESG : Best in Class

Horizon de placement : 5 ans

Actif total au 29/12/2023 : 132,86 M €

Label(s)



HSBC EE ISR Actions Euro est exposé aux principaux risques suivants : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions et en matière de durabilité.

Article 8 SFDR = Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.

1. Le périmètre d'analyse comprend l'ensemble des titres du portefeuille à l'exception des liquidités monétaires.

Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs

Sources : HSBC Asset Management, S&P Trucost, MSCI, Sustainalytics, RepRisk au 29 décembre 2023. A titre d'illustration uniquement.

## Caractéristiques SFDR

### Caractéristiques SFDR

<p>Quelles sont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ?</p>	<p>Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés actions des pays de la zone euro en sélectionnant des titres d'entreprises choisis pour leurs qualités financières et pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance selon une approche best-in-class. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises dans chaque secteur selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la politique de rémunération et de formation pour le pilier S et la structure de management et de représentation des actionnaires pour le pilier G.</p> <p>Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indicateur de référence. A titre d'information, la performance du compartiment pourra être comparée à l'indicateur de référence MSCI EMU (NR). Cet indicateur de référence n'a pas été désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.</p>
<p>Engagement contraignant</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exclusions</li> <li>- Approche best in class</li> </ul>
<p>Exclusions</p>	<p>Le compartiment s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.</li> <li>• Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.</li> <li>• Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.</li> <li>• Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.</li> <li>• Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.</li> <li>• Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.</li> </ul>
<p>Principales incidences négatives (PAI)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensité des émissions de gaz à effet de serre des entreprises.</li> <li>• Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles,</li> <li>• Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales.</li> <li>• Exposition à des armes controversées.</li> <li>• Le compartiment n'investira pas dans des actions d'entreprises exposées à certaines activités dites « exclues » (cf « exclusions »).</li> </ul>
<p>Min E/S</p>	<p>80 %</p>
<p>Min Investissements durables</p>	<p>10 %</p>
<p>Min alignement taxonomie</p>	<p>0 %</p>

**Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.** Source: HSBC Asset Management,

Nous attirons votre attention sur le fait que les caractéristiques et objectifs/limites présentés sont à titre indicatif, dans les conditions de marchés actuelles et selon l'horizon d'investissement minimum recommandé. En conséquence, ces données ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

Article 8 SFDR = le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés aient de bonnes pratiques de gouvernance.

La politique de HSBC en matière d'armes interdites est disponible à l'adresse suivante :

[www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies](http://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies)



## Performance ESG<sup>1</sup>

### |E|nvironnement

	31/12/2021		30/12/22		29/12/23	
	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>
HSBC Profil Actions Responsables	120.6	98.4%	124,8	100%	84,3	98,7%
MSCI EMU (NR)	163.4	97.6%	176	98%	106,8	99,43%

### |S|ocial

	31/12/21		30/12/22		29/12/23	
	Cadres dirigeants femmes	Taux de couverture	Cadres dirigeants femmes	Taux de couverture	Cadres dirigeants femmes	Taux de couverture
HSBC EE ISR Actions Euro	20,2%	100%	23,1%	100%	25,2%	98,0%
MSCI EMU (NR)	16,9%	98,7%	20,2%	100%	21,6%	99,1%

### |G|ouvernance

	31/12/21		30/12/22		29/12/23	
	Administrateurs indépendants	Taux de couverture	Administrateurs indépendants	Taux de couverture	Administrateurs indépendants	Taux de couverture
HSBC EE ISR Actions Euro	68,5%	100%	68,8%	100%	69,0%	98,0%
MSCI EMU (NR)	64,3%	98,7%	64,7%	98,3%	65,6%	97,4%

1. Le périmètre d'analyse comprend l'ensemble des titres du portefeuille à l'exception des liquidités monétaires.
2. L'intensité carbone correspond au volume de CO2 émis pour 1 million d'euros de chiffre d'affaires réalisé.
3. Taux de couverture des données en % de l'actif net

Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.

Sources : HSBC Asset Management, S&P Trucost, MSCI, Sustainalytics, RepRisk au 29 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement.



**Denis Grandjean,**  
Gérant actions

La prise en compte des enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance est désormais incontournable dans l'analyse et la sélection des entreprises. Elle se traduit par de meilleures performances sur le long terme des valeurs les mieux notées sur ces critères.

	E	S	G	ESG
<b>HSBC Profil Actions Responsables</b>	<b>7,87</b>	<b>6,20</b>	<b>6,61</b>	<b>6,79</b>
MSCI EMU (NR)	7,18	5,56	6,20	6,20

## Caractéristiques

Indice de référence pour information MSCI EMU (NR)

Approche ESG Best in Class

Horizon de placement 5 ans

Actif total au 29/12/2023 7,31 M €

Label(s)

HSBC EE ISR Actions Euro est exposé aux principaux risques suivants : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions et en matière de durabilité.

Article 8 SFDR = Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.

## Performance ESG<sup>1</sup>

|G|ouvernance

	31/12/21		30/12/22		29/12/23	
	Signataire du pacte de l'ONU	Taux de couverture	Signataire du pacte de l'ONU	Taux de couverture	Signataire du pacte de l'ONU	Taux de couverture
HSBC EE ISR Actions Euro	92,6%	98,4%	93,9%	100%	98,0%	98,0%
MSCI EMU (NR)	79,7%	98,9%	78,1%	99,1%	85,5%	99,6%



**Denis Grandjean,**  
Gérant actions

La prise en compte des enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance est désormais incontournable dans l'analyse et la sélection des entreprises. Elle se traduit par de meilleures performances sur le long terme des valeurs les mieux notées sur ces critères.

	E	S	G	ESG
<b>HSBC Profil Actions Responsables</b>	<b>7,87</b>	<b>6,20</b>	<b>6,61</b>	<b>6,79</b>
MSCI EMU (NR)	7,18	5,56	6,20	6,20

## Caractéristiques

Indice de référence pour information MSCI EMU (NR)

Approche ESG Best in Class

Horizon de placement 5 ans

Actif total au 29/12/2023 7,31 M €

Label(s)

HSBC EE ISR Actions Euro est exposé aux principaux risques suivants : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions et en matière de durabilité.

Article 8 SFDR = Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.

1. Le périmètre d'analyse comprend l'ensemble des titres du portefeuille à l'exception des liquidités monétaires.

Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.

Sources : HSBC Asset Management, S&P Trucost, MSCI, Sustainalytics, RepRisk au 29 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement.

## Caractéristiques SFDR

### Caractéristiques SFDR

Quelles sont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ?

Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés actions des pays de la zone euro en sélectionnant des titres d'entreprises choisis pour leurs qualités financières et pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance selon une approche best-in-class. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises dans chaque secteur selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la politique de rémunération et de formation pour le pilier S et la structure de management et de représentation des actionnaires pour le pilier G.

Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indicateur de référence. A titre d'information, la performance du compartiment pourra être comparée à l'indicateur de référence MSCI EMU (NR). Cet indicateur de référence n'a pas été désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Engagement contraignant

- Exclusions
- Approche best in class

Exclusions

Le compartiment s'engage à :

- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.

Principales incidences négatives (PAI)

- Intensité des émissions de gaz à effet de serre des entreprises
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles,
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- Exposition à des armes controversées
- Le compartiment n'investira pas dans des actions d'entreprises exposées à certaines activités dites « exclues » (cf « exclusions »)

Min E/S 80 %

Min Investissements durables 10 %

Min alignement taxonomie 0 %

**Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.** Source: HSBC Asset Management,

Nous attirons votre attention sur le fait que les caractéristiques et objectifs/limites présentés sont à titre indicatif, dans les conditions de marchés actuelles et selon l'horizon d'investissement minimum recommandé. En conséquence, ces données ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

Article 8 SFDR = le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés aient de bonnes pratiques de gouvernance.

La politique de HSBC en matière d'armes interdites est disponible à l'adresse suivante :

[www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies](http://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies)



## Performance ESG<sup>1</sup>

### |E|nvironnement

	31/12/21		31/12/22		29/12/23	
	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>
HSBC EE ISR Actions Monde	34,5	100%	37,8	100%	26,2	99,9%
MSCI World Index NR	137,8	98,3%	168,1	99,20%	103,7	99,2%

### |S|ocial

	31/12/21		31/12/22		29/12/23	
	Cadres dirigeants femmes	Taux de couverture	Cadres dirigeants femmes	Taux de couverture	Cadres dirigeants femmes	Taux de couverture
HSBC EE ISR Actions Monde	21,3%	100%	22,7%	100%	24,2%	100%
MSCI World Index NR	20,5%	95,9%	22,9%	100%	25,3%	99%

### |G|ouvernance

	31/12/21		31/12/22		29/12/23	
	Administrateurs indépendants	Taux de couverture	Administrateurs indépendants	Taux de couverture	Administrateurs indépendants	Taux de couverture
HSBC EE ISR Actions Monde	83,2%	99,3%	84%	99%	83,6%	98,9%
MSCI World Index NR	78,9%	98,6%	81,3%	98%	81,2%	98,3%

1. **Le périmètre d'analyse** retenu ne comprend que les obligations d'entreprises détenues dans le fonds et dans l'indice de référence. Les titres émis ou garantis par des gouvernements ou assimilés ne sont pas pris en compte.
2. **L'intensité carbone** correspond au volume de CO<sub>2</sub> émis pour 1 million d'euros de chiffre d'affaires réalisé.
3. **Taux de couverture** des données carbone en % de l'actif net.

Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.

Sources : HSBC Asset Management, S&P Trucost, MSCI, Sustainalytics, RepRisk au 29 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement.



**Patrick Gautier**  
Gérant Actions

La prise en compte des enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance est désormais incontournable dans la sélection des entreprises, ce qui se traduit par de meilleures performances des valeurs les mieux notées sur ces critères sur le long terme. HSBC EE ISR Actions Monde est une synthèse de ces enjeux sur le périmètre des actions internationales.

	E	S	G	ESG
<b>HSBC EE ISR Actions Monde</b>	<b>7,71</b>	<b>6,27</b>	<b>6,40</b>	<b>6,66</b>
MSCI World Index NR	6,73	5,13	5,73	5,68

## Caractéristiques

Indice de référence pour information : MSCI World Index NR

Horizon de placement : 5 ans

Approche ESG : Best in Class

Actif total au 29/12/2023 : 183 MM €

Label(s) :

HSBC EE ISR Actions Monde est exposé aux principaux risques suivants : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de marché, risque actions, risque de change et en matière de durabilité.

Article 8 SFDR = Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.

## Performance ESG<sup>1</sup>

|G|ouvernance

	31/12/21		31/12/22		29/12/23	
	Signataire du pacte de l'ONU	Taux de couverture	Signataire du pacte de l'ONU	Taux de couverture	Signataire du pacte de l'ONU	Taux de couverture
HSBC EE ISR Actions Monde	49,9%	97,7%	55,9%	100%	60,7%	100%
MSCI World Index NR	37,3%	98,7%	43,9%	99,6%	48,2%	99,9%



**Patrick Gautier**  
Gérant Actions

La prise en compte des enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance est désormais incontournable dans la sélection des entreprises, ce qui se traduit par de meilleures performances des valeurs les mieux notées sur ces critères sur le long terme. HSBC EE ISR Actions Monde est une synthèse de ces enjeux sur le périmètre des actions internationales.

	E	S	G	ESG
<b>HSBC EE ISR Actions Monde</b>	<b>7,71</b>	<b>6,27</b>	<b>6,40</b>	<b>6,66</b>
MSCI World Index NR	6,73	5,13	5,73	<b>5,68</b>

## Caractéristiques

Indice de référence pour information : MSCI World Index NR

Horizon de placement : 5 ans

Approche ESG : Best in Class

Actif total au 29/12/2023 : 183 MM €

Label(s) :

HSBC EE ISR Actions Monde est exposé aux principaux risques suivants : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de marché, risque actions, risque de change et en matière de durabilité.

Article 8 SFDR = Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.

1. **Le périmètre d'analyse** retenu ne comprend que les obligations d'entreprises détenues dans le fonds et dans l'indice de référence. Les titres émis ou garantis par des gouvernements ou assimilés ne sont pas pris en compte.

**Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.**

Sources : HSBC Asset Management, S&P Trucost, MSCI, Sustainalytics, RepRisk au 29 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement.

## Caractéristiques SFDR

### Caractéristiques SFDR

Quelles sont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ?

Le FCPE promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés actions internationales en sélectionnant des titres d'entreprises choisis pour leurs qualités financières et pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance selon une approche best-in-class. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises dans chaque secteur selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la politique de rémunération et de formation pour le pilier S et la structure de management et de représentation des actionnaires pour le pilier G.

Le FCPE est géré activement et ne suit pas un indicateur de référence. A titre d'information, la performance du FCPE pourra être comparée à l'indicateur de référence composite suivant : 80% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 20% MSCI EMU (NR). Cet indicateur de référence n'a pas été désigné pour déterminer si le FCPE est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Engagement contraignant

- Exclusions
- Approche best in class

Exclusions

- Le FCPE s'engage à :
- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
  - Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
  - Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.
  - Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
  - Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.
  - Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.

Principales incidences négatives (PAI)

- Intensité des émissions de gaz à effet de serre des entreprises
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- Exposition à des armes controversées
- Le FCPE n'investira pas dans des actions d'entreprises exposées à certaines activités dites « exclues » (cf « exclusions »)

Min E/S 80 %

Min Investissements durables 10 %

Min alignement taxonomie 0 %

**Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.** Source: HSBC Asset Management,

Nous attirons votre attention sur le fait que les caractéristiques et objectifs/limites présentés sont à titre indicatif, dans les conditions de marchés actuelles et selon l'horizon d'investissement minimum recommandé. En conséquence, ces données ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

Article 8 SFDR = le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés aient de bonnes pratiques de gouvernance.

La politique de HSBC en matière d'armes interdites est disponible à l'adresse suivante :

[www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies](http://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies)



## Performance ESG<sup>1</sup>

### |E|nvironnement

	31/12/21		31/12/22		29/12/23	
	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>
HSBC EE Actions Europe Transition Verte	162,2	95,5%	149,6	100%	89,67	100%
MSCI Europe GDP weighted <sup>4</sup>	168,6	98%	147,3	98,7%	104,71	98,7%

	31/12/2021		31/12/22		29/12/23	
	Carbone économisé*	Taux de couverture	Carbone économisé*	Taux de couverture	Carbone économisé*	Taux de couverture
HSBC EE Actions Europe Transition Verte	-142,2	100%	-256,8	95%	-192,1	96%
MSCI Europe GDP weighted <sup>4</sup>	-31,7	99,7%	-111,3	85%	-68,3	85%

\* Carbone économisé (tCO2e/M€ de la valeur d'entreprise) Donnée disponible depuis 2020. Source Carbon<sup>4</sup>

### |S|ocial

	31/12/21		31/12/22		29/12/23	
	Cadres dirigeants femmes	Taux de couverture	Cadres dirigeants femmes	Taux de couverture	Cadres dirigeants femmes	Taux de couverture
HSBC EE Actions Europe Transition Verte	16,7%	98%	20,7%	100%	41,7%	99%
MSCI Europe GDP weighted <sup>4</sup>	18,2%	99,5%	21,7%	100%	41,4%	96%

1, **Le périmètre d'analyse** comprend l'ensemble des titres du portefeuille à l'exception des liquidités monétaires. 2, **L'intensité carbone** correspond au volume de CO2 émis pour 1 million d'euros de chiffre d'affaires réalisé. 3, **Taux de couverture** des données en % de l'actif net. 4, MSCI Europe GDP weighted **Indice référence** depuis le 30/06//2021, précédemment MSCI Europe (EUR) NR.

**Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.**

Sources : HSBC Asset Management, S&P Trucost, MSCI, Sustainalytics, RepRisk au 29 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement.



**Bénédicte Mougeot**  
Gérante actions

Les stratégies d'entreprises pour lutter contre le réchauffement climatique et leurs performances ESG ne peuvent être dissociées.

Le changement climatique et les pressions anthropiques sur l'environnement s'accompagnent de répercussions sociales sans commune mesure (épidémies, migrations, révolutions industrielles,...). HSBC EE Actions Europe Transition Verte porte nos convictions pour financer la décarbonation de notre société, sans faire de concession sur les pratiques ESG des entreprises détenues en portefeuille.

	E	S	G	ESG
<b>HSBC EE Actions Europe Transition Verte</b>	7,00	5,75	6,88	6,50
MSCI Europe GDP weighted <sup>4</sup>	7,02	5,42	6,21	6,09

## Caractéristiques

Indice de référence	MSCI Europe GDP weighted
Approche ESG	Best in Class
Horizon de placement	5 ans
Actif total au 29/12/2023	25,43 M €
Label(s)	

HSBC EE Actions Europe Transition Verte est exposé aux principaux risques suivants : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions, risque associé aux petites et moyennes capitalisations, risque de change et en matière de durabilité.

Article 9 SFDR : Le produit a un objectif d'investissement durable.

**Document non contractuel**

## Performance ESG<sup>1</sup>

### |G|ouvernance

	31/12/21		31/12/22		29/12/23	
	Administrateurs indépendants	Taux de couverture	Administrateurs indépendants	Taux de couverture	Administrateurs indépendants	Taux de couverture
HSBC EE Actions Europe Transition Verte	84,4%	100%	70,60%	98,10%	69,9%	96%
MSCI Europe GDP weighted <sup>4</sup>	82,7%	99,7%	68,50%	96,50%	67,1%	98%

	31/12/21		31/12/22		29/12/23	
	Signataire du pacte de l'ONU	Taux de couverture	Signataire du pacte de l'ONU	Taux de couverture	Signataire du pacte de l'ONU	Taux de couverture
HSBC EE Actions Europe Transition Verte	96,3%	97,1%	78,8%	100%	95.6%	98.7%
MSCI Europe GDP weighted <sup>4</sup>	78,6%	99%	74,1%	99,1%	91.9%	99.3%



**Bénédicte Mougeot**  
Gérante actions

Les stratégies d'entreprises pour lutter contre le réchauffement climatique et leurs performances ESG ne peuvent être dissociées.

Le changement climatique et les pressions anthropiques sur l'environnement s'accompagnent de répercussions sociales sans commune mesure (épidémies, migrations, révolutions industrielles,...). HSBC EE Actions Europe Transition Verte porte nos convictions pour financer la décarbonation de notre société, sans faire de concession sur les pratiques ESG des entreprises détenues en portefeuille.

	E	S	G	ESG
<b>HSBC EE Actions Europe Transition Verte</b>	7,00	5,75	6,88	6,50
MSCI Europe GDP weighted <sup>4</sup>	7,02	5,42	6,21	6,09

## Caractéristiques

Indice de référence	MSCI Europe GDP weighted
Approche ESG	Best in Class
Horizon de placement	5 ans
Actif total au 29/12/2023	25,43 M €
Label(s)	

HSBC EE Actions Europe Transition Verte est exposé aux principaux risques suivants : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions, risque associé aux petites et moyennes capitalisations, risque de change et en matière de durabilité.

Article 9 SFDR : Le produit a un objectif d'investissement durable.

Document non contractuel

1. Le périmètre d'analyse comprend l'ensemble des titres du portefeuille à l'exception des liquidités monétaires.

Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.

Sources : HSBC Asset Management, S&P Trucost, MSCI, Sustainalytics, RepRisk au 29 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement.

## Caractéristiques SFDR

Caractéristiques SFDR	
Quelles sont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ?	<p>Le FCPE investit, au travers de son compartiment maître HSBC RIF Europe Equity Green Transition – IC, des actions émises par des entreprises européennes, qui apportent les solutions nécessaires à la décarbonation des acteurs de la transition énergétique et écologique. Les entreprises du portefeuille sont sélectionnées pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance et leur qualité financières. Par conséquent, le FCPE contribue aux objectifs environnementaux définis à l'article 9 du Règlement Taxonomie et en particulier aux objectifs d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique.</p> <p>Le fonds, au travers de son compartiment maître, est géré activement et ne suit pas un indice de référence. L'indicateur utilisé par le fonds pour évaluer la performance est le MSCI Europe GDP weighted. Cependant, celui-ci n'a pas été désigné pour déterminer si le compartiment atteint l'objectif d'investissement durable.</p>
Engagement contraignant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exclusions</li> <li>- Approche best in class</li> <li>- Proportion des revenus issus d'activités vertes</li> </ul>
Exclusions	<p>Le FCPE s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations unies (ou d'au moins 2 violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.</li> <li>- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.</li> <li>- Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.</li> <li>- Exclure les actions des sociétés dont l'essentiel de leur activité relève de l'exploration-production et l'exploitation de combustibles fossiles.</li> <li>- Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 5% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.</li> <li>- Exclure les actions des sociétés de la filière nucléaire.</li> <li>- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.</li> <li>- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.</li> </ul>
Principales incidences négatives (PAI)	<p>Un des indicateurs utilisé pour suivre et mesurer la performance environnementale du portefeuille est l'indicateur d'émissions évitées. Les émissions évitées correspondent aux émissions futures d'une technologie verte comparées à une technologie conventionnelle qu'elle viendrait remplacer durant son cycle de vie. Le fonds vise à avoir des émissions évitées supérieures à celles du MSCI Europe GDP weighted l'indicateur utilisé à titre d'information pour évaluer sa performance.</p> <p>Les principales incidences négatives, listées ci-dessous, sont également prises en considération par le compartiment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensité de gaz à effet de serre des entreprises,</li> <li>• Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles,</li> <li>• Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales,</li> <li>• Exposition à des armes controversées.</li> </ul> <p>De plus, le compartiment maître n'investira pas dans des actions et dans des titres assimilables à des actions d'entreprises exposées à certaines activités (« les activités exclues »).</p>
Min E/S	90 %
Min Investissements durables	90 %
Min alignement taxonomie	0 %

**Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.** Source: HSBC Asset Management,

Nous attirons votre attention sur le fait que les caractéristiques et objectifs/limites présentés sont à titre indicatif, dans les conditions de marchés actuelles et selon l'horizon d'investissement minimum recommandé. En conséquence, ces données ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

Article 9 SFDR = Le produit a un objectif d'investissement durable.

La politique de HSBC en matière d'armes interdites est disponible à l'adresse suivante : [www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies](http://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies)



## Performance ESG<sup>1</sup>

### |E|nvironnement

	31/12/21		30/12/22		29/12/23	
	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>
HSBC EE ISR Diversifié et Solidaire	126,2	93,2%	118,9	100%	82,6	99,40%
50% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 15% €STR + 35% MSCI EMU (EUR) NR	152,4	46,4%	161,4	55,3%	102,7	69,83%

### |S|ocial

% femme cadre dirigeante

	31/12/21		30/12/22		29/12/23	
	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture
HSBC EE ISR Diversifié et Solidaire	21,01%	96,81%	24,44%	95,98%	27,41%	98,45%
50% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 15% €STR + 35% MSCI EMU (EUR) NR	18,98%	92,59%	21,85%	94,30%	23,18%	97,43%

### |G|ouvernance

% d'administrateurs indépendants

	31/12/21		30/12/22		29/12/23	
	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture
HSBC EE ISR Diversifié et Solidaire	70,01%	95,89%	70,69%	97,91%	73,66%	98,34%
50% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 15% €STR + 35% MSCI EMU (EUR) NR	67,44%	91,49%	67,98%	93,99%	66,65%	94,33%

- Le périmètre d'analyse** retenu comprend les actions et pour la part obligataire, il ne comprend que les obligations d'entreprises détenues dans le fonds et dans l'indice de référence. La part en liquidités monétaire n'est pas non plus prise en compte.
- L'intensité carbone** correspond au volume de CO<sub>2</sub> émis pour 1 million d'euros de chiffre d'affaires réalisé.
- Taux de couverture** des données en % de l'actif net.

Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.

Sources : HSBC Asset Management, S&P Trucost, MSCI, Sustainalytics, RepRisk au 29 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement. L'allocation présentée est à la date indiquée, peut ne pas représenter l'allocation actuelle ou future et est susceptible d'être modifiée sans préavis.



**Boris Albert**  
Gérant diversifié

Financer des entreprises les plus engagées en matière environnementale, sociale et de gouvernance répond de plus en plus clairement aux préoccupations de nos clients et aux enjeux climatiques de notre société. Dans cette optique, nous publions un certain nombre d'indicateurs clés bien que nous ne disposions pas encore de données carbone pour les Etats, ce qui explique le bas niveau de couverture et de pertinence de cet indicateur.

	E	S	G	ESG
HSBC EE ISR Diversifié et Solidaire	7,31	6,11	6,58	6,50
50% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 15% €STR + 35% MSCI EMU (EUR) NR	6,42	5,85	6,24	6,02

## Caractéristiques

Univers d'investissement	MSCI EMU (NR), Bloomberg Euro Aggregate 500 MM, €STR
Horizon de placement	4 ans
Approche ESG	Best in class
Encours au 29/12/23	135 M €
Label(s)	

HSBC EE ISR Diversifié et Solidaire aux principaux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de perte en capital, risque de taux, risque de crédit, risque actions, risque lié aux instruments financiers à terme, le risque de change et en matière de durabilité .

Article 8 SFDR = Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.

## Performance ESG<sup>1</sup>

|G|ouvernance

signataires du PACTE de l'ONU

	31/12/21	Taux de couverture	30/12/22	Taux de couverture	29/12/23	Taux de couverture
HSBC EE ISR Diversifié et Solidaire	79,95%	95,22%	82,33%	96,57%	92,63%	96,98%
50% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 15% €STR + 35% MSCI EMU (EUR) NR	73,76%	91,55%	67,96%	89,28%	78,80%	94,67%



**Boris Albert**  
Gérant diversifié

Financer des entreprises les plus engagées en matière environnementale, sociale et de gouvernance répond de plus en plus clairement aux préoccupations de nos clients et aux enjeux climatiques de notre société. Dans cette optique, nous publions un certain nombre d'indicateurs clés bien que nous ne disposions pas encore de données carbone pour les Etats, ce qui explique le bas niveau de couverture et de pertinence de cet indicateur.

	E	S	G	ESG
<b>HSBC EE ISR Diversifié et Solidaire</b>	<b>7,25</b>	<b>6,14</b>	<b>6,49</b>	<b>6,46</b>
50% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 15% €STR + 35% MSCI EMU (EUR) NR	6,38	5,86	6,16	5,99

## Caractéristiques

Univers d'investissement	MSCI EMU (NR), Bloomberg Euro Aggregate 500 MM, €STR
Horizon de placement	4 ans
Approche ESG	Best in class
Encours au 29/12/23	135 M €
Label(s)	

HSBC EE ISR Diversifié et Solidaire aux principaux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de perte en capital, risque de taux, risque de crédit, risque actions, risque lié aux instruments financiers à terme, le risque de change et en matière de durabilité

Article 8 SFDR = Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.

**1. Le périmètre d'analyse** retenu comprend les actions et pour la part obligataire, il ne comprend que les obligations d'entreprises détenues dans le fonds et dans l'indice de référence. La part en liquidités monétaire n'est pas non plus prise en compte.

**Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.**

Sources : HSBC Asset Management, S&P Trucost, MSCI, Sustainalytics, RepRisk au 29 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement.

## Caractéristiques SFDR

### Caractéristiques SFDR

Quelles sont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ?

Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés de taux et d'action de l'Union Européenne en sélectionnant des titres d'entreprises choisis pour leurs qualités financières et pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance selon une approche best-in-class. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises dans chaque secteur selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la politique de rémunération et de formation pour le pilier S et la structure de management et de représentation des actionnaires pour le pilier G.

La liste exhaustive des fournisseurs externes de données ESG est disponible dans la rubrique Information ESG du compartiment sur notre site internet [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr).

Engagement contraignant

- Exclusions
- Approche best in class

Exclusions

Le compartiment s'engage à :

- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.

Principales incidences négatives (PAI)

- Intensité des émissions de gaz à effet de serre des entreprises
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles,
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- Exposition à des armes controversées
- Le compartiment n'investira pas dans des actions d'entreprises exposées à certaines activités dites « exclues » (cf « exclusions »)

Min E/S 80 %

Min Investissements durables 10 %

Min alignement taxonomie 0 %

**Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.** Source: HSBC Asset Management,

Nous attirons votre attention sur le fait que les caractéristiques et objectifs/limites présentés sont à titre indicatif, dans les conditions de marchés actuelles et selon l'horizon d'investissement minimum recommandé. En conséquence, ces données ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

Article 8 SFDR = le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés aient de bonnes pratiques de gouvernance.

La politique de HSBC en matière d'armes interdites est disponible à l'adresse suivante :

[www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies](http://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies)

## Performance ESG<sup>1</sup>

### |E|nvironnement

	31/12/2021		31/12/2022		29/12/23	
	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>	Intensité carbone <sup>2</sup>	Taux de couverture <sup>3</sup>
HSBC EE ISR Equilibre et Solidaire	133,6	82,46%	120,6	100%	85,7	92,20%
40% MSCI EMU (NR) + 40% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 10% MSCI World (NR) + 10% ESTR	-	-	165,4	65,70%	103,4	91,53%

### |S|ocial

% femme cadre dirigeante

	31/12/21		31/12/22		29/12/23	
	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture
HSBC EE ISR Equilibre et Solidaire	20,94%	97,59%	24,07%	96,96%	26,76%	98,56%
40% MSCI EMU (NR) + 40% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 10% MSCI World (NR) + 10% ESTR	18,87%	93,78%	21,74%	95,69%	23,21%	97,83%

### |G|ouvernance

% d'administrateurs indépendants

	31/12/21		31/12/22		29/12/23	
	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture	Taux de couverture
HSBC EE ISR Equilibre et Solidaire	71,27%	96,82%	71,92%	98,31%	74,14%	98,36%
40% MSCI EMU (NR) + 40% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 10% MSCI World (NR) + 10% ESTR	68,29%	93,24%	69,02%	95,01%	68,12%	95,18%

- Le périmètre d'analyse** retenu comprend les actions et pour la part obligataire, il ne comprend que les obligations d'entreprises détenues dans le fonds et dans l'indice de référence. La part en liquidités monétaire n'est pas non plus prise en compte.
- L'intensité carbone** correspond au volume de CO<sub>2</sub> émis pour 1 million d'euros de chiffre d'affaires réalisé.
- Taux de couverture** des données en % de l'actif net.

Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.

Sources : HSBC Asset Management, S&P Trucost, MSCI, Sustainalytics, RepRisk au 29 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement. L'allocation présentée est à la date indiquée, peut ne pas représenter l'allocation actuelle ou future et est susceptible d'être modifiée sans préavis.



**Boris Albert**  
Gérant diversifié

Financer des entreprises les plus engagées en matière environnementale, sociale et de gouvernance répond de plus en plus clairement aux préoccupations de nos clients et aux enjeux climatiques de notre société. Dans cette optique, nous publions un certain nombre d'indicateurs clés bien que nous ne disposions pas encore de données carbone pour les Etats, ce qui explique le bas niveau de couverture et de pertinence de cet indicateur.

	E	S	G	ESG
<b>HSBC EE ISR Equilibre et Solidaire</b>	<b>7,40</b>	<b>6,17</b>	<b>6,60</b>	<b>6,57</b>
40% MSCI EMU (NR) + 40% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 10% MSCI World (NR) + 10% ESTR	6,52	5,74	6,16	6,00

## Caractéristiques

Univers d'investissement	MSCI EMU (NR), Bloomberg Euro Aggregate 500 MM, MSCI World (NR), €STR
Horizon de placement	4 ans
Approche ESG	Best in Class
Encours au 29/12/23	11,6 M €
Label(s)	

HSBC EE ISR Equilibre et Solidaire aux principaux risques suivants : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque des marchés d'actions, risque de taux, risque de crédit, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité et en matière de durabilité  
Article 8 SFDR = Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.

Document non contractuel



## Performance ESG<sup>1</sup>

Gouvernance

signataires du PACTE de l'ONU

	31/12/21	Taux de couverture	31/12/22	Taux de couverture	29/12/23	Taux de couverture
HSBC EE ISR Equilibre et Solidaire	78,30%	95,92%	80,94%	97,41%	89,80%	97,45%
40% MSCI EMU (NR) + 40% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 10% MSCI World (NR) + 10% ESTR	70,50%	93,32%	66,64%	91,73%	76,29%	95,91%



**Boris Albert**  
Gérant diversifié

Financer des entreprises les plus engagées en matière environnementale, sociale et de gouvernance répond de plus en plus clairement aux préoccupations de nos clients et aux enjeux climatiques de notre société. Dans cette optique, nous publions un certain nombre d'indicateurs clés bien que nous ne disposions pas encore de données carbone pour les Etats, ce qui explique le bas niveau de couverture et de pertinence de cet indicateur.

	E	S	G	ESG
<b>HSBC EE ISR Equilibre et Solidaire</b>	<b>7,32</b>	<b>6,21</b>	<b>6,53</b>	<b>6,53</b>
40% MSCI EMU (NR) + 40% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 10% MSCI World (NR) + 10% ESTR	6,48	5,77	6,09	5,98

## Caractéristiques

Univers d'investissement	MSCI EMU (NR), Bloomberg Euro Aggregate 500 MM, MSCI World (NR), ESTR
Horizon de placement	4 ans
Approche ESG	Best in Class
Encours au 29/12/23	11,6 M €
Label(s)	

HSBC EE ISR Equilibre et Solidaire aux principaux risques suivants : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque des marchés d'actions, risque de taux, risque de crédit, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité et en matière de durabilité

Article 8 SFDR = Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.

Document non contractuel

**1. Le périmètre d'analyse** retenu comprend les actions et pour la part obligataire, il ne comprend que les obligations d'entreprises détenues dans le fonds et dans l'indice de référence. La part en liquidités monétaire n'est pas non plus prise en compte.

**Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.**

Sources : HSBC Asset Management, S&P Trucost, MSCI, Sustainalytics, RepRisk au 29 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement. L'allocation présentée est à la date indiquée, peut ne pas représenter l'allocation actuelle ou future et est susceptible d'être modifiée sans préavis.

## Caractéristiques SFDR

### Caractéristiques SFDR

Quelles sont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ?

Le FCPE promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés actions et taux internationaux en sélectionnant des titres d'entreprises choisis pour leurs qualités financières et pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance selon une approche best-in-class. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises dans chaque secteur selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la politique de rémunération et de formation pour le pilier S et la structure de management et de représentation des actionnaires pour le pilier G.

Le FCPE est géré activement et ne suit pas un indicateur de référence. A titre d'information, la performance du FCPE pourra être comparée à l'indicateur de référence composite suivant : 10% MSCI World (NR) + 40% MSCI EMU (NR) + 40% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 10% €STR. Cet indicateur de référence n'a pas été désigné pour déterminer si le FCPE est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Engagement contraignant

- Exclusions
- Approche best in class

Exclusions

Le FCPE s'engage à :

- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.

Principales incidences négatives (PAI)

- Intensité des émissions de gaz à effet de serre des entreprises
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- Exposition à des armes controversées
- Le fonds n'investira pas dans des actions d'entreprises exposées à certaines activités dites « exclues » (cf « exclusions »)

Min E/S 80 %

Min Investissements durables 10 %

Min alignement taxonomie 0 %

**Les notations ESG présentées ont trait aux années passées. Les scores ESG passés ne sont pas un indicateur fiable des scores futurs.** Source: HSBC Asset Management,

Nous attirons votre attention sur le fait que les caractéristiques et objectifs/limites présentés sont à titre indicatif, dans les conditions de marchés actuelles et selon l'horizon d'investissement minimum recommandé. En conséquence, ces données ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

Article 8 SFDR = le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés aient de bonnes pratiques de gouvernance.

La politique de HSBC en matière d'armes interdites est disponible à l'adresse suivante :

[www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies](http://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies)

**Agence de notation extra-financière/ESG.** Société chargée d'évaluer la politique sociale et environnementale d'une entreprise. Après analyse, elle attribue des notes aux entreprises, dans les différents domaines du développement durable : Environnement, Social ou Gouvernance. Les gérants de fonds ISR utilisent ces notes pour effectuer leur sélection de valeurs. HSBC Asset Management (France) est abonnée aux bases de données extra-financières telles que MSCI ESG Research, ISS-Ethix, Oekom, S&P Trucost, RepRisk et Sustainalytics.

**Analyse extra-financière ou analyse ESG.** Analyse de la politique environnementale, sociale et de gouvernance des acteurs économiques cotés ou non cotés (entreprises, collectivités...) qui permet de mettre en évidence leur niveau d'implication face aux enjeux du développement durable et la pertinence de leurs initiatives au sein de leur modèle de développement économique. Pour mener à bien cette étude, les analystes extra financiers étudient les rapports publiés par l'entreprise, collectent des données provenant d'organes gouvernementaux, interrogent les dirigeants et les autres parties prenantes (ONG, syndicats, associations...). Les notes d'analyse qu'ils rédigent viennent compléter celles des analystes financiers pour guider le choix des gestionnaires de fonds ou des investisseurs privés.

**Analyse financière.** Identification des points forts et des points faibles de la stratégie de l'entreprise ou de l'acteur économique, en s'appuyant sur l'analyse de ses comptes, l'évaluation de la dynamique du secteur d'activité, la mesure de la performance économique et le niveau de valorisation de l'action de cette société. Cette analyse, essentiellement économique, peut être complétée d'une analyse extra financière afin de donner une information exhaustive et utile en matière de gestion des risques et d'identification de nouvelles opportunités de valeur ajoutée.

**Approche ISR « best-in-class ».** Méthode qui se traduit par la sélection en portefeuille des entreprises qui ont les meilleures performances ESG au sein de leur secteur.

**Approche ISR thématique.** Approche qui se concentre sur les investissements dans des entreprises du domaine du développement durable.

**ESG.** L'intégration ESG consiste à intégrer des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion des investissements.

**ISR.** L'ISR (Investissement Socialement Responsable) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Principes pour un Investissement Responsables (PRI).** Les Principes pour un Investissement Responsable (PRI) ont été lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de leurs portefeuilles, mais au sens large. Les PRI sont un des moyens de tendre vers une généralisation de la prise en compte des aspects extra-financiers par l'ensemble des métiers financiers.

**Transition énergétique (ou transition écologique).** La transition énergétique (ou transition écologique) désigne le passage d'un système énergétique qui repose essentiellement sur l'utilisation des énergies fossiles, épuisables et émettrices de gaz à effet de serre (que sont le pétrole, le charbon et le gaz), vers un bouquet énergétique donnant la part belle aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Parmi les principales énergies renouvelables, on trouve : l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie géothermique, l'énergie hydraulique...

## Engagements

HSBC Asset Management est signataire des PRI depuis le 27 juin 2006 pour l'ensemble de ses entités de gestion pour compte de tiers à travers le monde. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés dans les processus d'analyse et de sélection des titres dans tous les portefeuilles gérés de façon qualitative active et pas seulement dans les fonds d'investissement socialement responsable (ISR).

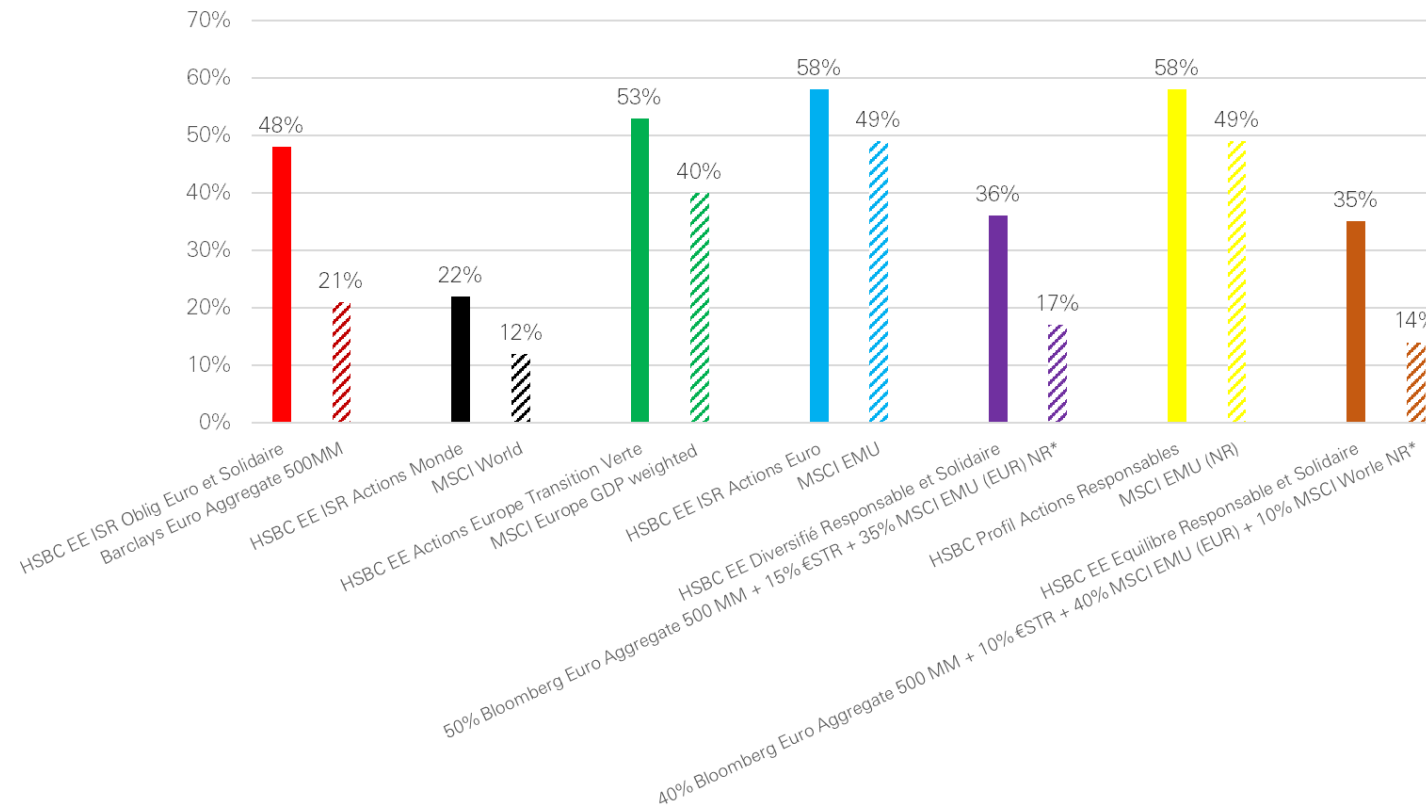
Nous pensons que les facteurs peuvent influencer l'activité d'une entreprise et par conséquent la performance financière des actifs. De ce fait, nous pensons que la prise en compte de ces facteurs fait partie de notre responsabilité fiduciaire.

Nous mettons donc l'accent sur l'analyse de facteurs ESG qui ont un impact réel sur la performance financière des actifs.

Dans l'hypothèse, où à l'issue de ces analyses, les entreprises sont qualifiées pour rester en portefeuille, elles peuvent, dans certains cas, faire l'objet d'une mise sous surveillance. Un dialogue est alors engagé avec l'entreprise qui peut prendre diverses formes, entretiens téléphoniques ou en personne, courriers, etc....

Nous considérons que ces actions d'engagement pour être efficaces doivent pouvoir s'appuyer sur une politique de vote qui intègre ces dimensions.

**Nombre d'émetteurs avec lesquels le fonds est entré en relation, rapporté au nombre d'émetteurs de l'univers investi ESG (en pourcentage)**





## Dialogue financier et extra financier

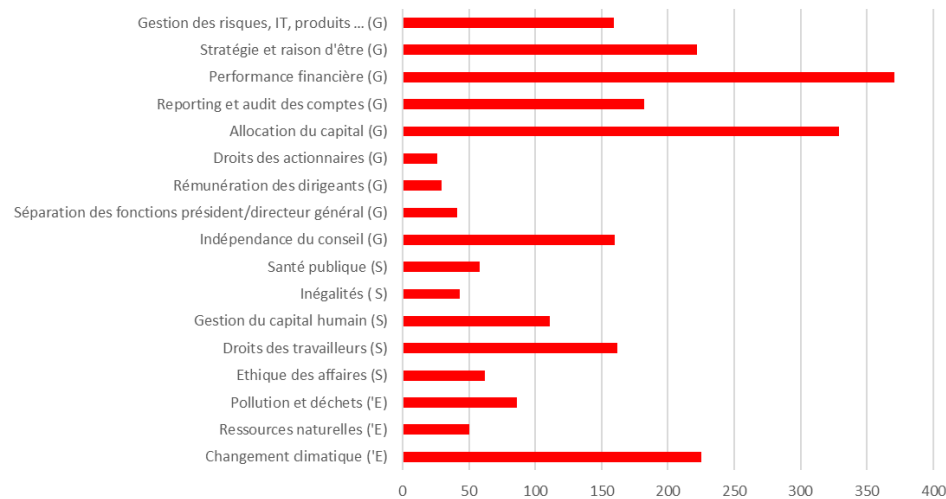
En 2023 les équipes de gestion de HSBC Asset Management et l'équipe spécialisée dans les engagements ont rencontré en présentiel ou à distance 381 émetteurs détenus au travers des portefeuilles et mandats gérés par HSBC Asset Management (France). Lors de 695 réunions, nous avons abordé les enjeux stratégiques et financiers des entreprises ainsi les enjeux extra-financiers.

Notre politique d'engagement est fondée sur quatre principaux niveaux :

Questionnement ESG systématique lors des rencontres avec les entreprises.

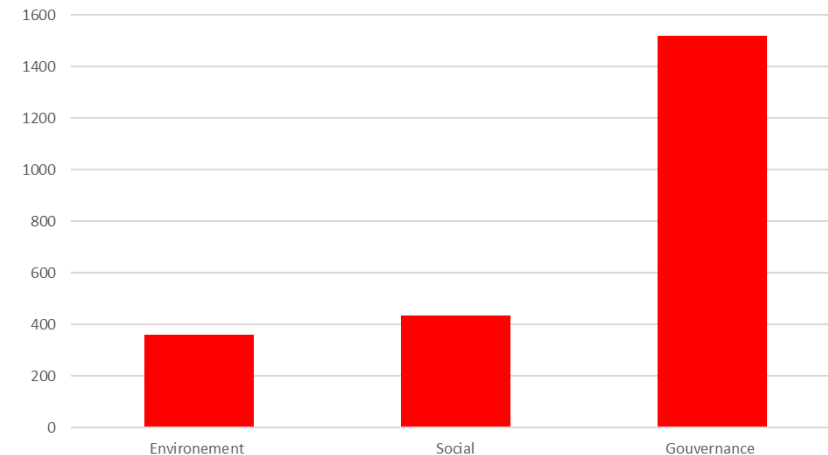
En 2023, l'équipe de gérants et d'analystes d'HSBC Asset Management (France) a inclus lors de ses rencontres avec les sociétés, en présentiel ou à distance, des thématiques ESG. Ces entreprises sont prioritairement celles que nous détenons ou pour lesquelles nous avons un intérêt marqué. La plupart des secteurs ont été abordés : automobile (normes CO2 et NOX, véhicules électriques), alimentation et boisson (information aux consommateurs, produits biologiques, emballage), santé (relation laboratoires-médecins), papier (risque de déforestation), pétrole et gaz (stratégie dans le renouvelable), chimie (procédé cryogénique de capture du CO2, gestion des déchets), consommation non durable (obsolescence des produits), finance (financement des activités liées au changement climatique, protection des données de la clientèle), produits de base (protection de l'environnement, prévention de la corruption, travail des enfants), distribution (relation avec les producteurs agricoles, gestion des ressources humaines), transport aérien (pratiques sociales dans les compagnies low cost), sociaux (rétention des talents, diversité et inclusion, rémunération) ...

Thèmes abordés avec les émetteurs en 2023



Source : HSBC Asset Management, 31 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement.

Répartition des thèmes selon les catégories E, S et G

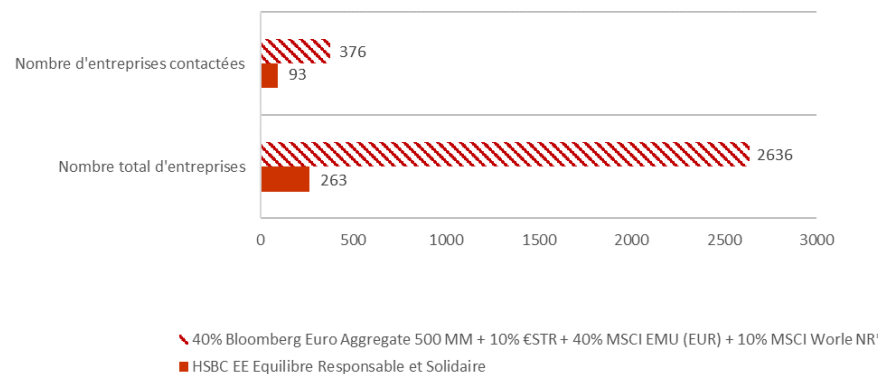
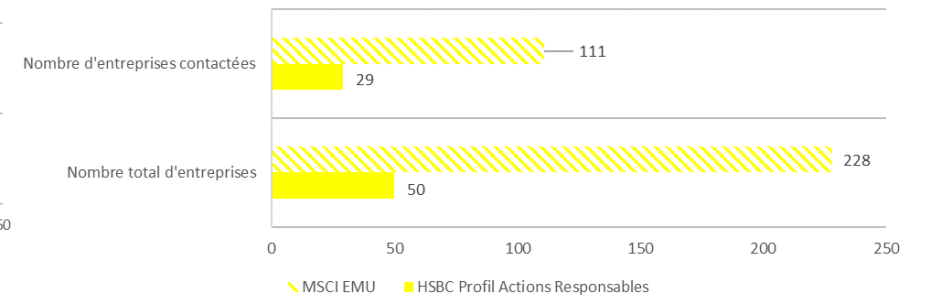
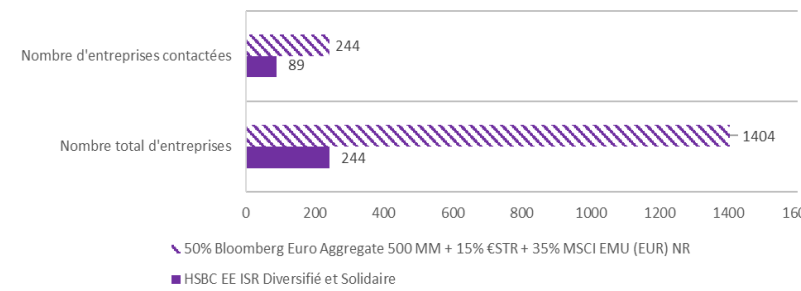
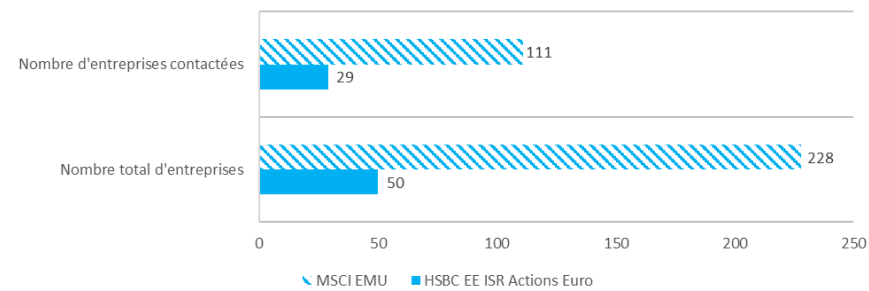
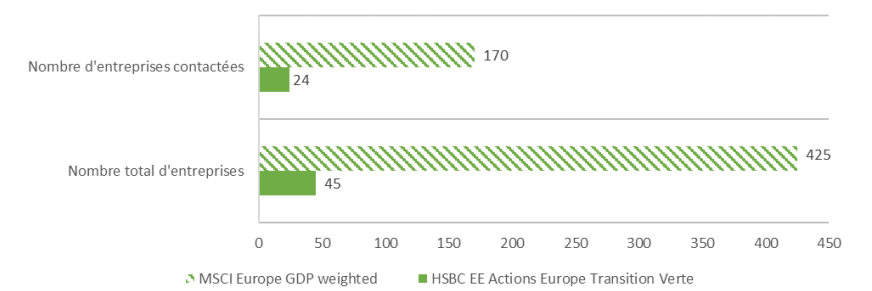
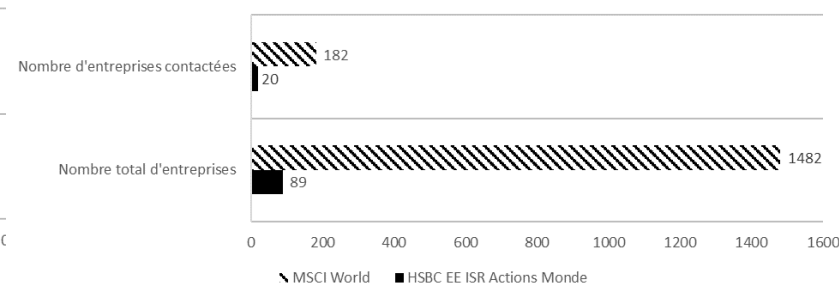
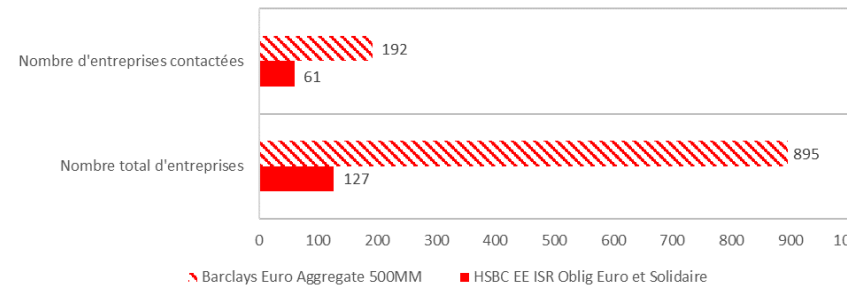


Source : HSBC Asset Management, 31 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement.

Source : HSBC Asset Management Au 31 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. Par conséquent, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ce document et/ou analyse dans ce document.

## Nombre d'émetteurs avec lesquels le fonds est entré en relation, rapporté au nombre d'émetteurs de l'univers investi ESG (en nombre)



Source : HSBC Asset Management Au 31 décembre 2023. À titre d'illustration uniquement.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. Par conséquent, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ce document et/ou analyse dans ce document.

## Performances cumulées des fonds

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
HSBC EE ISR Oblig Euro et Solidaire	6,80%	-16,84%	-2,82%	3,09%	5,60%	-0,40%	0,82%	2,98%	0,26%	10,00%
HSBC EE ISR Actions Euro	13,72%	-14,99%	18,10%	1,58%	24,69%	-14,33%	15,35%	6,35%	12,05%	1,25%
HSBC EE ISR Actions Monde	17,00%	-15,27%	37,74%	3,60%	25,73%	-5,67%	6,40%	7,07%	9,98%	21,59%
HSBC EE Actions Europe Transition Verte <sup>1</sup>	9,87%	-22,11%	15,10%	20,24%	26,48%	-10,08%	10,64%	-3,03%	10,86%	6,36%
HSBC EE ISR Diversifié et Solidaire	8,52%	-14,65%	5,97%	2,89%	11,32%	-6,42%	6,18%	3,38%	4,98%	4,98%
HSBC EE ISR Equilibre et Solidaire	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Les risques principaux des fonds sont énumérés en page suivante et définis dans le glossaire en annexe.

<sup>1</sup> : En date du 14 octobre 2019, l'orientation de gestion du FCPE a été modifiée suite au changement de l'OPC maître. Les performances affichées antérieures à cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le montant investi dans le fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré. Source : HSBC Asset Management, performances arrêtées au 29/12/23.

## Performances calendaires des fonds

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
HSBC EE ISR Oblig Euro et Solidaire	7,12%	-16,59%	-2,53%	3,39%	5,91%	-0,09%	1,12%	3,29%	NA	NA
HSBC EE ISR Actions Euro	14,23%	-14,60%	18,63%	2,04%	25,25%	-13,94%	15,86%	6,83%	12,56%	1,71%
HSBC EE ISR Actions Monde	17,50%	-14,91%	38,37%	4,07%	26,28%	-5,24%	6,88%	7,55%	10,48%	22,11%
HSBC EE Actions Europe Transition Verte <sup>1</sup>	10,37%	-21,76%	15,61%	20,76%	27,06%	-9,68%	11,15%	-2,60%	NA	NA
HSBC EE ISR Diversifié et Solidaire	9,06%	-14,22%	6,50%	3,41%	11,88%	-5,94%	6,71%	3,89%	5,52%	5,51%
HSBC EE ISR Equilibre et Solidaire	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

**Les risques principaux des fonds sont énumérés en page suivante et définis dans le glossaire en annexe.**

1 : En date du 14 octobre 2019, l'orientation de gestion du FCPE a été modifiée suite au changement de l'OPC maître. Les performances affichées antérieures à cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

**Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le montant investi dans le fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré.**

Source : HSBC Asset Management, performances arrêtées au 29/12/2023.

## Performances calendaires des fonds

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
HSBC Profil Responsables	12,87%	-15,54%	16,98%	0,76%	8,94%	-	-	-	-	-

Les risques principaux des fonds sont énumérés en page suivante et définis dans le glossaire en annexe.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le montant investi dans le fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré.

Source : HSBC Asset Management, performances arrêtées au 29/12/2023.



La notation du risque est basée sur la volatilité des cinq dernières années et constitue un indicateur de risque absolu.

## HSBC EE ISR Oblig Euro et Solidaire

Risques principaux : risques de perte en capital, lié à la gestion discrétionnaire, taux d'intérêt, crédit, titrisation, liquidité

Profil<sup>1</sup> de risque et de rendement : 

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

1. Cette classification correspond à la volatilité du marché des obligations libellées en Euros.

## HSBC EE ISR Actions Euro

Risques principaux : risques de perte en capital, lié à la gestion discrétionnaire, de taux d'intérêt, de crédit, de titrisation, de liquidité

Profil<sup>1</sup> de risque et de rendement : 

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

1. Cette classification correspond à la volatilité du marché actions de la zone Euro. Le fonds présente un indicateur de risque élevé. La valeur liquidative pourra connaître de fortes variations à la baisse comme à la hausse.

## HSBC EE ISR Actions Monde

Risques principaux : risques de perte en capital, lié à la gestion discrétionnaire, de marché, actions, de change

Profil<sup>1</sup> de risque et de rendement : 

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

1. Cette classification correspond à la volatilité du marché des actions internationales. Le fonds présente un indicateur de risque élevé. La valeur liquidative pourra connaître de fortes variations à la baisse comme à la hausse.

## HSBC EE Actions Europe Transition Verte

Risques principaux : Risques de perte en capital, lié à la gestion discrétionnaire, actions, associé aux petites et moyennes capitalisations de change

Profil<sup>1</sup> de risque et de rendement : 

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

1. Cette classification correspond à la volatilité du marché des actions internationales. Le fonds présente un indicateur de risque élevé. La valeur liquidative pourra connaître de fortes variations à la baisse comme à la hausse.

## HSBC EE ISR Diversifié et Solidaire

Risques principaux : risques de perte en capital, lié à la gestion discrétionnaire, actions, de taux d'intérêt, de crédit, de contrepartie, de change, lié aux interventions sur les marchés à terme

Profil<sup>1</sup> de risque et de rendement : 

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

1. Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires internationaux avec un biais euro autour d'une allocation stratégique long terme, majoritairement exposée aux marchés de taux.

## HSBC EE ISR Equilibre et Solidaire

Risques principaux : risques de perte en capital, lié à la gestion discrétionnaire, actions, de taux d'intérêt, de crédit, de contrepartie, de change, lié aux interventions sur les marchés à terme

Profil<sup>1</sup> de risque et de rendement : 

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

1. Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires internationaux avec un biais euro, autour de l'allocation stratégique composée de 50% actions et de 50% de taux.

## HSBC Profil Actions Responsables

Risques principaux : risques de perte en capital, lié à la gestion discrétionnaire, actions

Profil<sup>1</sup> de risque et de rendement : 

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

1. Cette classification correspond à la volatilité du marché actions de la zone Euro. Le fonds présente un indicateur de risque élevé. La valeur liquidative pourra connaître de fortes variations à la baisse comme à la hausse.

La gamme HSBC EE ISR est exposés aux risques principaux suivants :

Risques	Définition
Risque de perte en capital	Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des actions et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.
Risque lié à la gestion discrétionnaire	Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et titres. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés et titres les plus performants.
Risque de marché	Le risque de marché est le risque systématique encouru par les investisseurs du fait d'être investi sur les marchés, par opposition au risque spécifique propre à chaque titre. Il est fonction de la plus ou moins grande corrélation entre le portefeuille investi et le marché dans son ensemble. Le compartiment est soumis au risque de fluctuation des marchés sur lesquels il est investi.
Risque actions	Le compartiment est soumis au risque de fluctuation des marchés sur lesquels il est investi. La valeur liquidative pourra connaître des variations à la baisse comme à la hausse, en fonction des variations du marché des actions.
Risque de taux d'intérêt	Le compartiment est soumis au risque de fluctuation des taux d'intérêt. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur de ces titres chute, entraînant une baisse de la valeur liquidative du fonds.
Risque associé aux petites et moyennes capitalisations	Le compartiment a la possibilité d'investir dans des petites et moyennes capitalisations, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du compartiment plus importante et plus rapide.
Risque de crédit	Les émetteurs de titres de créance peuvent ne pas honorer leurs obligations de paiement régulier des intérêts et/ou de remboursement du capital. Tous les instruments de crédit sont donc soumis au risque de défaillance. Les titres à plus haut rendement présentent une plus grande probabilité de défaillance
Risque de liquidité	La liquidité est une mesure de la facilité avec laquelle un investissement peut être converti en espèces sans perte de capital et/ou revenu dans le processus. La valeur des actifs peut être impactée de manière significative par le risque de liquidité dans des conditions de marché défavorables.
Risque de titrisation	Pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du compartiment. Les véhicules de titrisation sont actuellement des titres moins liquides comparés aux émissions obligataires classiques.
Risque de contrepartie	L'OPC est exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation de contrats financiers à terme de gré à gré et/ou de l'acquisition et cessions temporaires de titres. Il s'agit du risque que la contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...). Dans ce cas, la défaillance de la contrepartie pourrait entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPC.
Intervention sur les marchés à terme	L'exposition à des marchés, actifs, indices au travers d'instruments financiers à terme peut conduire à des baisses de valeur liquidative significativement plus marquées ou plus rapides que la variation observée pour les sous-jacents de ces instruments.
Risque lié aux instruments financiers dérivés	La valeur des contrats sur produits dérivés dépend de la performance d'un actif sous-jacent. Un léger changement dans la valeur de l'actif sous-jacent peut donner lieu à une modification importante de la valeur de l'instrument dérivé. Contrairement aux instruments dérivés réglementés et négociés sur une bourse, les instruments dérivés négociés de gré à gré sont assortis d'un risque de crédit associé à la contrepartie ou l'établissement effectuant la négociation.
Risque en matière de durabilité	Un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.
Risque de change	Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille. La fluctuation des monnaies par rapport à la devise de référence peut entraîner une baisse de la valeur de ces instruments et par conséquent une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les variations des taux de change entre les devises peuvent avoir un impact significatif sur la performance des produits présentés.

**Source : MSCI.** Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage personnel et ne doivent être ni reproduites, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué ou lié à la compilation, à l'informatisation ou à la création des données MSCI (les "parties MSCI») ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'origine, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas une quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée ([www.msicibarra.com](http://www.msicibarra.com)).

Si vous avez un doute sur la pertinence de cet investissement, contactez un conseiller financier indépendant.

#### **INFORMATIONS CONCERNANT TRUCOST, UNE FILIALE DE S&P DOW JONES INDICES, UNE DIVISION DE S&P GLOBAL**

Trucost appartient à S&P Dow Jones Indices. Leader dans l'analyse des risques et des données en matière de carbone et d'environnement, Trucost évalue les risques relatifs au changement climatique, aux contraintes des ressources naturelles et aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur ensemble. Les entreprises et les organismes financiers ont recours aux renseignements fournis par Trucost afin de comprendre leur exposition à ces facteurs ESG, communiquer sur leur résilience et trouver des solutions révolutionnaires en vue d'opérer pour une économie mondiale plus durable.

L'engagement de S&P Global dans l'analyse environnementale et l'innovation produit nous permet de communiquer aux marchés mondiaux des informations essentielles sur les investissements ESG. Pour davantage d'informations, veuillez consulter [www.trucost.com](http://www.trucost.com).

Copyright © 2022 S&P Trucost Limited (« Trucost »), une filiale de S&P Dow Jones Indices LLC. Tous droits réservés. Cette publication ainsi que tout autre document qui lui est associé ne sont pas destinés à apporter et ne constituent en aucun cas un conseil financier ou d'investissement. Les informations contenues dans cette publication ne peuvent être interprétées ou utilisées dans la prise, ou absence de prise, d'une quelconque décision d'investissement à l'égard d'une société ou d'un titre donné(e) ou servir de conseil juridique. Trucost n'est pas un conseiller en investissement et ne garantit pas la pertinence d'un investissement dans un fonds ou tout autre véhicule d'investissement. La décision d'investir dans un fonds ou tout autre véhicule d'investissement ne doit pas être prise sur la base d'une quelconque déclaration présente dans ce document.

Cette publication ainsi que tout autre document qui lui est associé (les « Informations ») ont été élaborés à titre informatif uniquement à partir d'informations généralement accessibles au public provenant de sources jugées fiables. Les Informations ne peuvent en aucun cas être reproduites ou diffusées en totalité ou en partie sans l'autorisation écrite préalable de Trucost. Les Informations ne peuvent être utilisées pour vérifier ou corriger d'autres données, créer des indices, modèles de risque ou analyses ou être utilisées pour émettre, offrir, sponsoriser, gérer, ou commercialiser un quelconque titre, portefeuille, produit financier ou tout autre véhicule d'investissement.

Les données et analyses historiques ne peuvent en aucun cas être considérées comme une indication ou une garantie des analyses, prévisions et projections des performances futures.

Trucost, ses filiales ou fournisseurs de données et concédants tiers (collectivement, les « Parties Trucost ») ne peuvent garantir l'exactitude ou l'exhaustivité de ces Informations. Les Parties Trucost ne sauraient être tenues responsables de toute erreur ou omission, qu'elle qu'en soit la cause, qui en découlerait de l'utilisation de ces Informations. LES PARTIES TRUCOST N'APPORTENT AUCUNE GARANTIE OU DÉCLARATION ET DANS TOUTE LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, CHAQUE PARTIE TRUCOST DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE, NOTAMMENT LES GARANTIES, L'ADÉQUATION OU LA VALEUR MARCHANDE À TOUTE FIN DONNÉE. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE ET DANS TOUTE LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, AUCUNE DES PARTIES TRUCOST NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES INFORMATIONS ENTRAÎNANT DES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS (NOTAMMENT LES BÉNÉFICES PERDUS) OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE QUEL QU'IL SOIT MÊME SI ELLE S'EST VU NOTIFIER LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Ce qui précède ne saurait exclure ou limiter une quelconque responsabilité que la loi applicable ne peut exclure ou limiter. « Trucost » est la dénomination commerciale de S&P Trucost Limited, une société à responsabilité limitée enregistrée en Angleterre sous le numéro 3929223 et dont le siège social est situé au 20 Canada Square, Londres E14 5HL, Royaume-Uni.

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et est destinée à des investisseurs non professionnels au sens de la directive européenne MIF. Elle est incomplète sans les commentaires oraux des représentants de HSBC Asset Management. L'ensemble des informations contenu dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>.

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.

En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Le capital n'est pas garanti.

Ce document ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

**Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le montant investi dans le fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré.** Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.

Les ordres de souscription et de rachat sont réalisés auprès de votre teneur de compte d'épargne salariale. Toute souscription dans un OPC présenté dans ce document doit se faire sur la base du Règlement du FCPE ou Document d'Information Clé (DIC) et le cas échéant du DIC ou du Prospectus du fonds maître en vigueur, disponibles sur simple demande auprès de HSBC Asset Management (France), du représentant habituel ou sur le site internet du teneur de compte-conservateur de parts du fonds [www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr](http://www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr). En complément du DIC, les investisseurs doivent se référer au Règlement du fonds pour une information détaillée au sujet des risques associés aux FCPE présentés.

HSBC Asset Management est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC, qui comprend les activités d'investissement fournies par nos entités locales réglementées.

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros. Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)

Adresse postale : 38, avenue Kléber 75116 Paris - Adresse d'accueil : Immeuble Cœur Défense – La Défense 4 – 92400 Courbevoie

[www.assetmanagement.hsbc.com/fr](http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr)

HSBC Epargne Entreprise (France) - 672 049 525 RCS NANTERRE - SA au capital de 31 000 000 euros - Entreprise d'investissement et établissement Teneur de Compte Conservateur d'épargne salariale.

Siège social : 110, esplanade du Général de Gaulle 92400 Courbevoie

Adresse postale : 38, avenue Kléber 75116 Paris

[www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr](http://www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr)

Copyright © 2024. HSBC Global Asset Management (France). Tous droits réservés.

Document non contractuel, mis à jour en février 2024.

AMFR\_2024\_EE\_BR\_0018. Expire 02/2025

